

LES NEWS DES ÉPIS



BULLETIN MUNICIPAL
Janvier 2018



CRAVANT

LE MOT DU MAIRE



Chers Cravantaises et Cravantais,

Après un début d'année 2017 controversé pour notre commune, un nouveau conseil municipal est en place depuis le 14 Juillet.

La rentrée scolaire s'est déroulée normalement avec le maintien des Temps d'Activités Culturelles (TAC) le mardi après-midi : le délai pour le dénoncer étant dépassé à l'arrivée du nouveau conseil. L'ouverture de la garderie a été reportée à Janvier 2018 à cause du retard pris par certains corps de métier. Ce projet fut et reste notre priorité pour le bien-être des enfants.

Notre deuxième objectif est le remplacement de l'éclairage public qui passera en ampoule led dans le courant de l'année. La baisse significative de la consommation électrique en termes d'économie favorisera la réalisation d'autres travaux.

Le troisième objectif est la réfection de l'accueil de la mairie.

Les autres actions se feront progressivement en fonction du budget bien évidemment, mais sachez que nous avons des projets en tête. Ils seront étudiés et vous seront dévoilés le moment venu.

Bien entendu, nous restons à l'écoute de vos suggestions.

Nous vous convions à la cérémonie des vœux le vendredi 19 janvier à 19 h à la salle des Fêtes.

Bien cordialement

Votre Maire
Serge Villoteau

Édition : Ville de Cravant
48 rue Nationale
45190 Cravant
Tél. 02.38.44.52.89

Courriel : mairie.cravant@orange.fr
Site : en cours de création

Directeur de publication : Serge Villoteau
Réalisation graphique : Sacha Desbourdes
Impression : www.corbet-com.fr

Le Mot du Maire

Finances Communales

Au fil des travaux - Commissions

Informations - Recommandations

Agenda

Associations

Infos pratique

Mairie

Tél. 02.38.44.52.89 - Heures d'ouverture au Public :

Lundi et Vendredi après-midi - de 14 h à 17 h, Mercredi et Samedi matin de 9 h à 12 h, sauf le premier samedi de chaque mois.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site :

www.service-public.fr.

Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous.

Trésorerie

Perception de Meung-sur-Loire 12, rue de la Barre 45130 Meung sur Loire - Tel : 02.38.44.31.08 Horaires d'ouverture au public : de 8h30 à 12 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi, ou sur <http://www.impots.gouv.fr>, Courriel : t045013@dgfip.finances.gouv.fr

Collecte déchets ménagers et emballages

Les ordures ménagères sont ramassées dans les bacs noirs le mardi matin (5h). Les déchets doivent être déposés en sacs dans les bacs. Tout dépôt à côté du bac ne sera pas collecté.

Le ramassage des bacs jaunes pour les emballages, a lieu le jeudi toutes les semaines impaires.

En cas de jours fériés dans la semaine, le ramassage est reporté au lendemain. Pour toute information concernant le ramassage ou détérioration de vos bacs, merci de contacter la : Communauté de Communes des Terres du Val de Loire - Service Collecte des déchets, 2 avenue des Clos Neufs Zone Actiloire 45190 BEAUGENCY au 02.38.44.59.35 ou vous rendre sur

<http://smirtom-beaugency.fr/>

Points d'apports volontaires : route de Cernay (à côté du stade de foot) pour verre, journaux-revues-magazines et textile-linge-chaussures. Veuillez respecter les consignes de tri et laisser les lieux propres. Tout dépôt sauvage conduira à un dépôt de plainte et une amende. Les objets encombrants ou autres sont à déposer à la déchetterie de Villorceau.

Déchetterie de villorceau

Tel: 06 08 86 19 59 ou vous rendre sur <http://smirtom-beaugency.fr/>

Lundi : 10h00 à 11h50 14h00 à 16h50 (du 01/10 au 31/03)
9h30 à 11h50 13h30 à 17h50 (du 01/04 au 30/09)

Mardi, Mercredi,
Samedi : 9h30 à 11h50 14h00 à 16h50 (du 01/10 au 31/03)
9h00 à 11h50 13h30 à 17h50 (du 01/04 au 30/09)

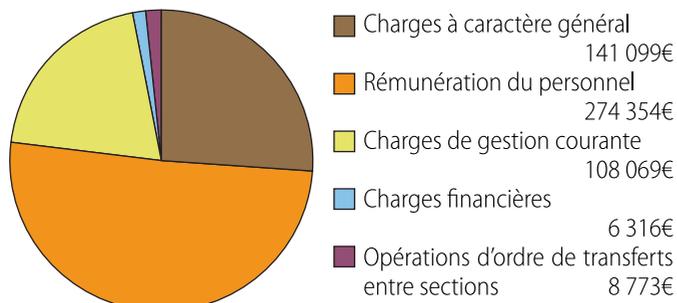
Jeudi : 9h30 à 11h50 (du 01/10 au 31/03)
9h00 à 11h50 (du 01/04 au 30/09)

Vendredi : 14h00 à 16h50 (du 01/11 au 31/03)
13h30 à 17h50 (du 01/04 au 30/09)

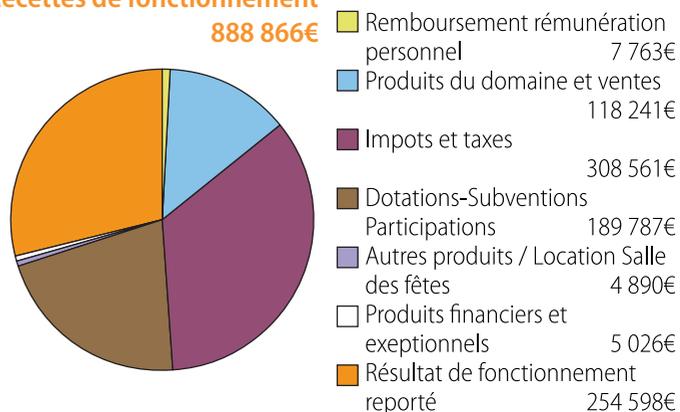
Finances communales

Comptes administratif 2017

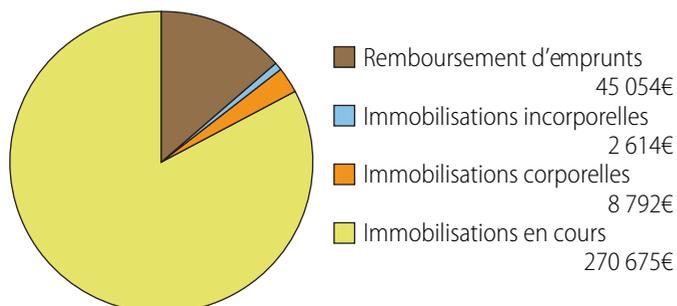
Dépenses de fonctionnement 538 611€



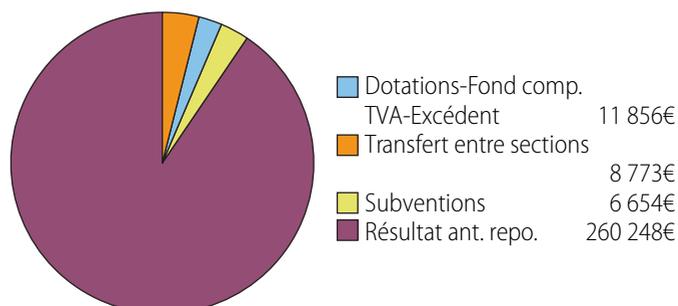
Recettes de fonctionnement 888 866€



Dépenses d'investissement 327 135€

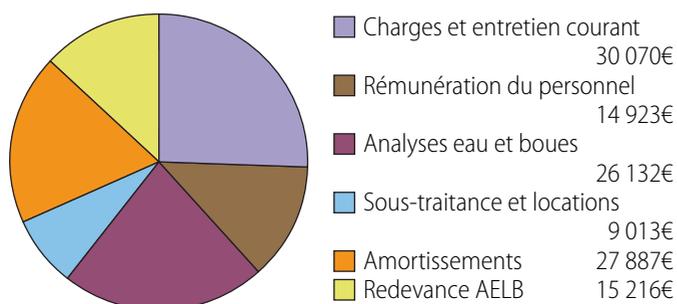


Recettes d'investissement 287 531€

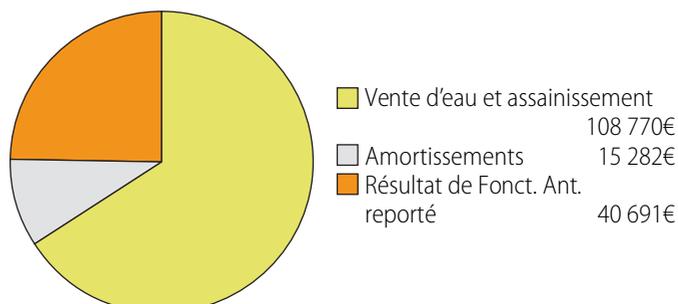


Services eau et assainissement

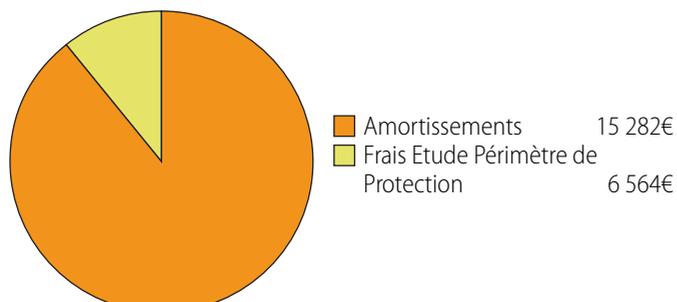
Dépenses de fonctionnement 117 241€



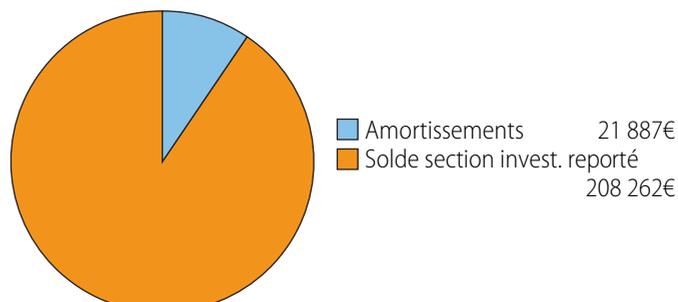
Recettes de fonctionnement 164 743€



Dépenses d'investissement 21 846€



Recettes d'investissement 230 149€



Au fil des travaux

Les travaux réalisés en 2017 concernent la réhabilitation de la garderie. Le contrat concernant l'élimination des boues de la station d'épuration a été modifié et un périmètre de protection a été défini autour du château d'eau.

En 2018, l'éclairage public sera revu dans sa totalité (LED). Au niveau des locaux, la mairie sera rénovée ainsi que son mur, la porte (Club de foot) et fenêtre (salle des fêtes) seront remplacées. Les accotements de la route entre Rilly et Vilcéry seront arasés. Des vannes sur le réseau d'eau seront changées. Le trop plein d'eau de la marre de Cernay sera évacué.

La mise aux normes des bâtiments communaux (accessibilité handicapés), la sécurisation du bourg (mise en place de caméras) et le réaménagement de la place de l'église sont à l'étude.

Infos commissions

Le nouveau bulletin municipal sera publié en deux numéros au cours de l'année 2018 : le premier que vous êtes en train de lire et un second qui sera publié au printemps. Les articles des associations étant nombreux et prolifiques, ils seront répartis sur les deux numéros. Les dates importantes seront indiquées dans la rubrique Agenda. Merci pour votre compréhension.

Web

La commission événementielle culturelle est en phase de réflexion sur la réalisation d'un site internet. Si vous souhaitez participer à la réflexion, l'élaboration, l'actualisation ou le faire vivre, ... Merci de vous manifester auprès de la mairie ou en écrivant à mairie.cravant@orange.fr

Comité des fêtes

Dans le but de dynamiser notre commune, le conseil municipal souhaiterait la création d'un comité des fêtes. Cela permettrait

Sapeurs-Pompiers

L'effectif du centre de première intervention a évolué en 2017. Après le départ du 1^{ère} classe Pierrick JOUSSE, nous avons eu le recrutement de 2 personnes : l'adjudant Frank RABIER, habitant Villorceau qui totalise une vingtaine d'année d'activité et Mme Marie FERNANDEZ. Elle a commencé sa formation qui va se poursuivre jusqu'en avril 2018.

Si vous aussi, vous souhaitez devenir sapeurs-pompiers, venez nous rendre visite. Certains de nos sapeurs approchent de la retraite et il faut continuer à faire vivre le centre. Après les formations de base effectuées, vous vous mettrez disponible lorsque vous avez du temps libre. Votre sélectif bipera, vous demandant de vous rendre au centre pour partir en intervention.

Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos questions.

En 2017, nous avons effectué 25 interventions dont 13 secours à personne, 3 AVP (accidents voie publique), 4 renforts hors commune, 1 feu voiture, 1 feu d'habitation, 1 recherche de personne, 1 ouverture de porte, 1 chute de poteau sur la voie publique.

Le rythme scolaire pour 2018-2019 -gestion du mercredi- et la construction d'un parc de jeux petite enfance à l'emplacement du terrain de tennis sont discutés. L'élargissement de la route de Rilly à Vilcéry est envisagé.



d'organiser des manifestations rassemblant des Cravantais ainsi que de faire connaître notre commune à des personnes extérieures. Les objectifs : mieux nous connaître et favoriser une dynamique communautaire.

Pour rappel, un comité des fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population d'une commune. Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social...

C'est pourquoi la mairie lance un appel à tous les citoyens intéressés et souhaitant s'investir pour créer ce comité. La mairie souhaite soutenir cette initiative en aidant à la création du bureau mais aussi en aidant, par l'intermédiaire des conseillers municipaux, à l'organisation des manifestations qui seront proposées.

Lorsque vous faites le 18, le 112 ou le 15, l'opérateur qui reçoit votre demande enverra les secours selon l'urgence que vous décrivez.

Cette année lors de notre fête de s^{te} Barbe, plusieurs agents ont été promus et décorés.

L'adjudant Jean-Marc Pousset et l'adjudant Franck Rabier ont été promus adjudant-chef.

Le sergent Lionel Chardin a été promu sergent-chef

Le sergent Benoit Amary et le caporal-chef Frédéric Besnard se sont vu remettre la médaille de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Loiret pour 20 ans de bons et loyaux services.

L'ensemble des membres de l'amicale ainsi que tout le personnel du centre de Cravant vous remercient pour votre chaleureux accueil lors de notre traditionnelle tournée de calendrier et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.

L'adjudant-chef J-M Pousset et Le caporal-chef Frédéric Besnard

Informations générales

La Carte Communale fait sa révision !

Depuis 2005, la commune est couverte par une carte communale: document d'urbanisme simple, sans règlement, mais déterminant pour le respect des objectifs du développement durable, les espaces constructibles et inconstructibles. La commune a décidé, par délibération du conseil municipal (11 09 2012) de le faire évoluer en organisant sa révision. Elle doit définir les futurs secteurs de développement urbain afin de tenir compte des projets actuels, tout en préservant et de mettant en valeur le cadre de vie communal. Afin d'être accompagnée dans cette étude, la commune a fait appel aux bureaux d'études Gheco urbanisme et Ecogee environnement.

Un diagnostic du territoire communal sera établi, s'appuyant à la fois sur l'analyse de l'état initial de l'environnement, le profil sociodémographique et économique de la commune. Il tiendra compte du positionnement de la commune au sein du territoire intercommunal. Ce diagnostic permettra de justifier les choix effectués en termes de zones constructibles et inconstructibles.

En parallèle la commune a souhaité cette démarche participative. Pour cela, les différents documents d'étude accompagneront le registre de concertation qui sera mis à la disposition du public, en mairie. Chacun pourra y inscrire ses propositions, ses remarques et ses interrogations, dès lors qu'elles concernent l'intérêt général.

Rappel, la concertation n'est pas une enquête publique. Elle ne règlera pas de cas particuliers. Le bilan de la concertation sera fait par la municipalité, qui aura pris connaissance des observations éventuelles, sans obligation pour elle de répondre favorablement à l'ensemble de remarques. Les demandes particulières pourront être faites par courrier à l'attention de Monsieur le Maire.

Des nouvelles du projet éolien de Cravant

La société VALOREM développe, depuis 2003, un projet de 6 éoliennes sur la commune. Convaincu de la pertinence de ce projet, VALOREM travaille avec les services de l'Etat pour trouver des solutions permettant de construire ce parc éolien tout en respectant les contraintes des différents organismes impliqués. L'administration doit se prononcer très prochainement sur le dossier, ce qui pourrait permettre au projet de passer dans sa phase de construction. Si cela venait à être confirmé, nous reviendrons très rapidement vers vous pour de plus amples informations.

Projet de remembrement sur la commune de Cravant.

Suite à la délibération du 16 février 2015 par le conseil municipal pour demander au conseil départemental la réalisation d'un aménagement foncier agricole et forestier (remembrement), le Département a institué une Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) sur la commune de Cravant.

Suite à la première réunion du 31 mai 2016, la commission a mis en place une étude préalable d'aménagement foncier réalisé par 2 cabinets d'études : Axis Conseil (volet foncier) et Ecogée (volet environnemental). Les résultats de cette étude ont été exposés le 18 décembre 2017 à la commission.

Le projet concerne 65 exploitations pour une surface de 2654 ha sur 615 îlots d'exploitation.

La commission a décidé de poursuivre le projet.

Un courrier sera envoyé au cours de l'été 2018, en recommandé, à *chaque propriétaire* pour leur demander leurs avis sur l'opportunité de réaliser ou non un aménagement foncier sur la commune. Un quorum devra être respecté, à savoir les $\frac{2}{3}$ des propriétaires favorables représentant les $\frac{3}{4}$ de la superficie ou les $\frac{3}{4}$ des propriétaires favorables représentant les $\frac{2}{3}$ de la superficie pour engager officiellement l'aménagement foncier.

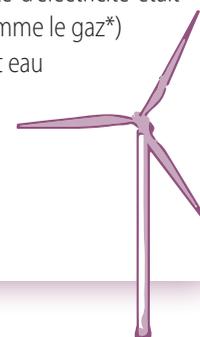
Dans le même temps, une enquête publique en mairie sera réalisée au cours des mois de septembre octobre 2018. L'objectif est de recueillir les demandes d'intérêt général et les demandes particulières.

Les bénéfices environnementaux de ce projet de 12 MW sont nombreux :

- environ 32 000 MWh d'électricité verte produits par an,
- 14 700 tonnes de CO² évitées (si cette quantité d'électricité était produite par des centrales à combustibles fossiles comme le gaz*)
- l'équivalent de 11 400 foyers (hors chauffage et eau chaude) alimentés.

* Sources : ADEME, CRE, Enertech, INSEE, CEREN, MEEDD, RTE

Alexandre DUCHENE
Chargé de projets
VALOREM



Recommandations Nuisances

Le dépôt d'ordures et de déchets vert autour des containers de verre, de papier, sur la route de Cernay est interdit et est passible d'une amende.

Merci aux agriculteurs, qui nettoient les routes suite à leurs passages. Malheureusement, ce n'est pas le cas de tous le monde. Merci de respecter la propreté des routes pour le bien de tous. Les dépôts de mottes de terre rendent les chaussées glissantes et

peuvent provoquer un risque majeur d'accident de jour comme de nuit.

Des incivilités et des dégradations répétées sont constatées sur les locaux de la commune : vitres éclatées de l'extérieur sur le bâtiment de la petite salle des loisirs, porte du bâtiment du club de foot, ... Le coût de remplacement ou de réparation alourdit les finances de la commune.

Agenda 2018

JANVIER

Vendredi 19 : Vœux du Maire à la Salle des Fêtes à 19h

Samedi 20 : Assemblée générale des aînés

MARS

Samedi 17 : Carnaval des enfants Vivre l'école à Villorceau

Comptage des perdrix par l'union des chasseurs

Dimanche 18 : Concert de l'école de Musique à Cravant

Samedi 23 : Spectacle des aînés à Checy

Dimanche 24 : Spectacle La Paresse Attendra DEMAIN !

AVRIL

Dimanche 8 : Repas des anciens

Samedi 14 : Concert de printemps à Villorceau

Jeudi 26 : Fête de l'UNRPA à Montargis des aînés

MAI

Lundi 8 : cérémonie du souvenir

JUIN

Sortie des aînés avec Le Bardon

Vendredi 15 : Fête des écoles et Kermesse Vivre l'école à Cravant

Samedi 16 : Fête de la musique au stade de foot de Cravant

Vendredi 29 : Pique-nique des aînés à Talcy

Dimanche 24 : Brocante organisée par la jeunesse sportive Cravant-Villorceau

Année Scolaire 2017/2018

L'école élémentaire accueille 127 enfants répartis dans 5 classes.

Les effectifs sont :

9 CP / 15 CE1 : Mme Buttet

10 CP / 14 CE1 : Mme Gojon

22 CE2 / 6 CM1: Mme Lafranque remplacée par Mme Potesta le jeudi

13 CM1 / 12 CM2 : Mme Guionneau

14 CM1/ 12 CM2 : M Charvin remplacé le Vendredi pour décharge de direction par Mme Potesta.

Céline Rocher salariée par le SIIIS intervient en musique dans toutes les classes et lors de la fête des écoles. Mme Trousselle est remerciée pour sa participation bénévole à la gestion de la bibliothèque scolaire, ainsi que tous les parents bénévoles pour leur accompagnement tout au long de l'année lors des différentes sorties.



Election des parents d'élèves : sur 209 inscrits, 97 votants. Ont été proclamés élus : Mmes Duclos, Monprofit et Barroso.

Site internet de l'école régulièrement mis à jour :

<http://ec-cravant.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

État Civil

Décès 2016

Mireille BARRET veuve LEROY, 3 juin 2016.

Décès 2017

Claude SILLY, 2 avril,

Andrée BEDIU veuve GÉNIN, 11 avril,

Maurice HUBERT, 03 mai 2017

Marcel JULIEN, 21 juillet.

Jeannine PILLEBOUE épouse COURET, 29 juillet,

Georges AUCOUTURIER, 18 septembre,

Josefa GOMEZ née MORALES RODRIGUEZ, 22 septembre.

Naissances 2017

Timothé DAVAL PRIEUR, 05 Janvier,

Élona CLAISSE, 05 Mars,

Leyana MARC, 11 Juin,

Eden PROVOT, 13 Septembre,

Sibylle GAULLIER, 09 Novembre,

Jules CLÉMENÇON, 11 Décembre.



Centenaire

Madame Lucette Venot est née le 23 Juillet 1917. Elle a soufflé ses bougies 100 ans plus tard le 23 Juillet 2017.

Nous lui avons rendu visite à cette occasion en présence de ses filles.



Associations

Ecole de Musique Intercommunale de Cravant-Villorceau

Les inscriptions à l'école de musique se sont achevées en octobre 2017 avec 48 élèves inscrits à l'école de musique pour cette année 2017/2018. Comme les autres années, l'école de musique propose des cours de formation musicale à partir du CP, des cours d'instruments (trompette, trombone, tuba, percussions, saxophone, clarinette, flûte traversière et en 2^e instrument piano, violon et guitare), une chorale d'enfants, et un orchestre junior.

La chorale concerne les 6/11 ans qui ne souhaitent pas s'inscrire à des cours d'instrument ou de formation musicale, ainsi que les élèves inscrits en 1^{re} et 2^e année de musique. Cette chorale réunit cette année une quinzaine d'enfants, tous les mardis de 15h15 à 16h. Les inscriptions pour la chorale seront d'ailleurs acceptées toute l'année, sur demande.



L'orchestre junior accueille cette année, une quinzaine d'élèves ayant plus d'un an d'instrument. Ces apprentis musiciens se réunissent tous les mardis de 17h à 18h pour travailler ensemble des œuvres d'harmonie adaptées à leur niveau, qu'ils interpréteront à plusieurs occasions dans l'année (concert de Noël, audition de l'école de musique avec remise des diplômes en mars et concert annuel de la Société musicale en avril).

Le départ s'est donc fait dans la bonne humeur avec la préparation du concert de Noël, à l'église de Cravant, pendant lequel vous avez pu écouter l'orchestre junior de l'école de musique ainsi que la chorale. Merci et Bravo à tous ces élèves qui se sont beaucoup investis pour ce beau moment partagé.

Vivre l'école

L'association (loi 1901) est composée de parents des élèves de Cravant-Villorceau qui organisent des événements tout au long de l'année.

La vente de sapins de Noël et la kermesse nous permettent de récolter des fonds afin de financer des projets pour les enfants des écoles ou du matériel, et d'organiser des manifestations extra-scolaires telles que le carnaval, la boum, la kermesse où un grand nombre d'enfants s'y retrouvent dans une ambiance de partage, de joie, de bonne humeur et de plaisir.

L'équipe est motivée et désireuse de faire au mieux pour remplir ses missions. Si vous souhaitez, vous aussi, apporter votre aide, même ponctuellement, ou nous faire part de suggestions, d'idées, nous sommes à votre écoute.

Érika FRÉMION Présidente
vivrelecole@outlook.fr

Football

Nous voulions vous témoigner notre gratitude pour le soutien que vous apportez à notre association. Malheureusement cette année le club est en veille; pas assez d'enfants pour faire des équipes. Au vu de la conjoncture actuelle, vous n'êtes pas sans savoir les difficultés comme chacun que nous rencontrons tous les jours, et même si la passion reste intacte, aujourd'hui faire vivre une association est devenu un vrai parcours du combattant.

Il est évident qu'aujourd'hui une association ne peut vivre sans l'aide d'hommes et de femmes. C'est ensemble, (collectivités, entreprises, commerçants, artisans, supporters, licenciés) en réunissant nos envies, compétences, passion pour le football, que nous pourrions faire avancer ce sport et notre association.

Nous espérons donc, pour la prochaine saison 2018-2019, pouvoir de nouveau faire vivre le club. Nous vous attendons : enfants, parents mais surtout des éducateurs.

N'hésitez pas à nous contacter pour d'éventuelles questions.

La Présidente, Mme Annick Renard

Concernant l'équipe pédagogique, elle est composée des mêmes professeurs que l'an dernier, qui encadrent les différents cours :

Aline Ernoul en formation musicale et saxophone,
Tiphaine Lacrampe à la flûte traversière et au trombone,

Laurence Girard à la clarinette,
Céline Rocher pour l'atelier d'éveil,
la chorale et la formation musicale,
Thierry Chery à la batterie,
Julien Cosson à la trompette,
Katia Duval à la formation musicale,
chorale et direction.

Ils travaillent ensemble pour conserver cette école active afin d'assurer la formation des musiciens et musiciennes qui représentent l'avenir de la société musicale.

Pour finir, tous les élèves et tous les professeurs se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année musicale.

Pour tous renseignements :

Le site de la Société Musicale : <http://cravant-musique.e-monsite.com/>

Le courrier électronique de la musique : cravant.musique@free.fr

L'adresse postale : Ecole de Musique, rue de la lyre 45190 Cravant

Le téléphone : 09.54.55.73.67

La Présidente, Katia Duval



Associations

Sports & Loisirs de Cravant

Notre association riche de plus de 70 adhérent(e)s comprend trois sections : le tennis de table et la gymnastique et la petite dernière, la Zumba.
Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2018.

Section Tennis de Table :

Nos joueurs et joueuses ont participé aux compétitions FFTT (Fédération de Tennis de Table) que ce soit en catégorie « Jeunes » ainsi qu'en « Adultes ». Les équipes engagées se sont bien comportées, de même pour les joueurs inscrits en compétitions individuelles. Un éducateur spécialisé dans le « Ping » s'occupe des jeunes joueurs du club.

Section Gymnastique :

Notre section Gymnastique se porte bien malgré une petite baisse d'effectif en fin d'année. Les cours sont toujours dispensés par Mélanie Martinez. Comme tous les ans, un repas est venu clôturer la saison.

Section Zumba :

Cette nouvelle section fonctionne très bien que ce soit au niveau ambiance comme du point de vue nombre. Les cours sont dispensés par Nathalie Soubielle.

Anciens Combattants Prisonniers de Guerre – combattants Algérie Tunisie - Maroc

Le 14 janvier a eu lieu le Loto, suivi de la traditionnelle galette à la Salle des Hauts de Lutz à Beaugency. 146 participants (adhérents et participants).

11 février : Assemblée générale à Villorceau dans la salle des fêtes, prêtée gracieusement, suivie d'un vin d'honneur, compte-rendu des activités de la section, débats animés.

8 mai : Cérémonie traditionnelle pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale.

Du 5 au 8 juin : voyage détente avec croisière sur le Rhin, visite de Strasbourg en petit train et de Coblenche.

Société Musicale de Cravant-Villorceau

Nous tenons à vous remercier, cette année encore, pour l'accueil chaleureux que vous nous réservez lors de nos passages pour les calendriers, ainsi que pour votre participation à notre LOTO. Ces entrées d'argent sont pour nous essentielles car elles nous permettent d'investir dans l'achat de partitions, d'instruments,... et de maintenir en bon état la salle de musique, propriété de notre association, avec bien évidemment tous les frais que cela comporte (impôts, eau, électricité, entretien,...).

Notre souhait de fêter les 140 ans de la S^{te} musicale en 2019 nous tient particulièrement à cœur... Mais les musiciennes et musiciens, tous bénévoles et soucieux d'animer au mieux les différentes manifestations de notre village, comptent sur vous pour les encourager et faire en sorte que notre harmonie, enviée de beaucoup de communes, perdure !

Un grand merci aux communes de Cravant et de Villorceau pour leur soutien.

Nous avons effectué notre nouvelle rentrée musicale en septembre 2017, avec l'accueil de 2 nouvelles musiciennes issues de l'École de Musique :

- flûte : Anna KRYSZTOFORSKI
- saxo alto : Louanne BOIZARD

Nous félicitons ces 2 musiciennes pour leur travail et leur futur investissement dans notre association. D'ailleurs, si vous jouez d'un instrument d'harmonie, et que l'envie vous tente de nous rejoindre, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons aux répétitions qui ont lieu tous les vendredis soir de 20h30 à 22h30, à la salle de musique de Cravant.

Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir parmi nous. Les entraînements se déroulent à la salle des fêtes de Cravant.

Tennis de Table le lundi de 19h30 à 21h 30, mercredi de 15h à 16h30 et le vendredi de 20h à 22h,

La Gymnastique, le jeudi soir de 20h30 à 21h30,

Et la Zumba de 20h45 à 21h30.

Pour plus de renseignements :

Stéphane Roullier 0238446743

René Lambert 0683047045



7 septembre : sortie et visite au musée des blindés à Saumur.

11 novembre : hommage aux morts et à toutes les victimes de la Grande Guerre. Monsieur le Maire déposa la gerbe accompagné de nombreux enfants.

3 décembre 2017 à Messas a eu lieu la cérémonie du Souvenir toujours en hommage à tous nos camarades victimes des événements A.F.N. 1952 - 1962.

N'oublions pas qu'en France environ 1000 soldats ne sont jamais revenus dans leur famille ; aucune trace n'a jamais été retrouvée.

Projet de voyage en juin : Midi toulousain et Périgord.

Le Président, Daniel Maillard

A noter également pour les amateurs de percussion, que LA BATUCADA (formation de percussion Brésilienne) qui ne demande pas de formation musicale particulière, vous ouvre ses portes pour des répétitions le vendredi soir de 19 à 20 h 00... Venez nous retrouver pour un essai si vous êtes encore hésitant.

Vous pouvez vous rendre sur notre site internet pour y retrouver divers renseignements <http://cravant-musique.e-monsite.com/>

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement à l'une de nos manifestations, les musiciennes et musiciens s'associent à moi pour vous souhaiter une belle année musicale 2018.

Le Président, Thierry Belleteste

